

ORANGE  
Monsieur Jean-Marc HOHWALD  
Directeur délégué UPR Nord-Est  
B. P. 213

54506 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Direction de l'Aménagement  
et des Equipements (D. A. E.)  
N. Réf : BF/YJ/MR 2009/49  
Dossier suivi par Y. JOVELET  
Tél. : 03 88 49 98 46

Obernai, le 6 Mars 2009

Recommandée A.R.

OBJET : Téléphonie mobile

Messieurs,

J'accuse réception de vos courriers respectifs du 22 Janvier, 4 Février et 26 Février 2009. Je vous confirme mon souhait de vous réunir en Mairie en présence des Services du Préfet de Région afin d'examiner vos propositions relatives aux installations de téléphonie mobile implantées à Obernai.

Eu égard à la table ronde organisée par le gouvernement le 26 Mars prochain qui apportera des éclaircissements sur les risques éventuels des ondes émises par la téléphonie mobile et les autres relais, je vous propose de fixer notre rendez-vous en Mairie d'Obernai :

**le Mardi 7 Avril 2009 à 10H00.**

Nous devrions disposer à cette occasion des résultats de la campagne de mesures réalisée pour le compte de la Ville d'Obernai par un bureau d'étude spécialisé accrédité COFRAC.

Dans cette attente, recevez, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Bernard FISCHER

Maire d'Obernai  
Vice-Président du Conseil Général  
du Bas-Rhin